



215067

AUGMENTATION DE CAPITAL

Suivant acte reçu par Maître Frédéric JEANMAIRE, notaire, associé de la SELARL « ALTUS NOTARIA », titulaire d'offices notariaux dont le siège social est à SAINT-DIE-DES-VOSGES (88100), 7 quai Jeanne d'Arc, le 24 avril 2025, enregistré à SPFE DES VOSGES, le 20 mai 2025, référence 2025 N 604, a été effectuée une augmentation de capital social par apport en numéraire de 1 500,00 Euros. L'ancien capital est de : 1 500,00 Euros. Le nouveau capital est de : 3 090,00 Euros. Les modifications statutaires seront publiées au RCS ANTIBES par l'intermédiaire du guichet unique concernant : La société dénommée MCR D'AZUR, société civile immobilière dont le siège est à LA COLLE-SUR-LOUP (06480) 400 chemin de Montmeuille, identifiée au SIREN sous le numéro 939 288 056 et immatriculée au RCS ANTIBES. **Pour avis. Le notaire.**

215061

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

Avocats

Droit fiscal et droit des sociétés
8 avenue du 8 mai 1945
64116 BAYONNE CEDEX

« PARC BEL AZUR »

SNC au capital social de 1 000 €

Siège social : Le Louvre
13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
RCS NICE 877 861 617

AVIS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/03/2025 les associés ont décidé : Le transfert de siège social / établissement principal de : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr à NICE (06000) vers Le Nizza, 400 promenade des Anglais à NICE (06200) avec effet au 17/03/2025. L'article 4 des statuts concernant le siège social est modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe de NICE. **Pour avis, SAS SAGEC MEDITERRANEE, gérante.**

215062

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

Avocats

Droit fiscal et droit des sociétés
8 avenue du 8 mai 1945
64116 BAYONNE CEDEX

« LES ALLEES DE PROVENCE »

SCCV au capital social de 1 000 €

Siège social : Le Louvre
13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
RCS NICE 911 266 294

AVIS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/03/2025 les associés ont décidé : Le transfert de siège social / établissement principal de : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr à NICE (06000) vers Le Nizza, 400 promenade des Anglais à NICE (06200) avec effet au 17/03/2025. L'article 5 des statuts concernant le siège social est modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe de NICE. **Pour avis, SAS SAGEC MEDITERRANEE, gérante.**

COMMUNE DE BIOT

2nd AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET À LA CRÉATION DE DEUX PÉRIMÈTRES DÉLIMITÉS DES ABORDS

Arrêté n°AM/2025/119 en date du 10 avril 2025 du maire de BIOT portant ouverture d'une enquête publique unique.

Cette enquête publique a pour objet :
- Le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BIOT ;
- La création de deux périmètres délimités des abords sur le territoire de la commune de BIOT.

Monsieur Gérard RENAUD et Monsieur Bruno COMBIER ont été désignés en qualité de commissaire enquêteur et de commissaire enquêteur suppléant, par décision du tribunal administratif de NICE.

L'enquête se déroulera durant 33 jours dans les locaux des Services Techniques de Biot, 700 av. du Jeu de la Beaume, à BIOT du lundi 19 mai 2025 à 9h00 au vendredi 20 juin 2025 à 16h30. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier papier et consigner ses observations sur le registre mis à disposition dans les locaux des Services Techniques aux jours et heures habituels d'ouverture, du lundi au vendredi, à l'exception des jours fériés et des jours de fermeture exceptionnelle, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Un accès gratuit au dossier est garanti sur un poste informatique mis à disposition du public à l'accueil des services techniques, aux mêmes horaires d'ouverture. Un dossier d'enquête dématérialisé sera consultable pendant la durée de l'enquête publique sur un site Internet dédié comportant un registre dématérialisé sécurisé sur lequel le public pourra déposer directement ses contributions et propositions,

à l'adresse internet suivante : <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> avant 16h30 le 20 juin 2025. Les contributions pourront être transmises par courriel via l'adresse mail suivante : enquete-publique-plu-biot@registre-dematerialise.fr avant 16h30 le 20 juin 2025. Les contributions par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> et donc visibles par tous. Les observations et propositions du public pourront être adressées par courrier postal (celui-ci devra parvenir au commissaire enquêteur avant 16h30 le 20 juin 2025) à : Monsieur le commissaire enquêteur, révision générale du PLU/PDA, Mairie de BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS, CS 90339, 06906 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Le commissaire enquêteur recevra le public dans les locaux des Services Techniques de la ville de BIOT :

- Le lundi 19 mai 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 (ouverture de l'enquête) ;

- Le mardi 27 mai 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;

- Le mercredi 04 juin 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;

- Le jeudi 12 juin 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 ;

- Le samedi 14 juin 2025 de 09h00 à 12h30 ;

- Le vendredi 20 juin 2025 de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h30 (clôture de l'enquête).

Son rapport unique et ses conclusions motivées, transmis au maire dans un délai de 30 jours, seront tenus à la disposition du public aux services

techniques de la commune de BIOT, sur le site internet de la commune et sur le site internet dédié <https://www.enquete-publique-plu-biot.fr> pendant un délai de 1 an à compter de la clôture de l'enquête. À l'issue de l'enquête publique :

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme, tel que présenté dans le dossier soumis à enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au conseil municipal ;

- Le projet de création de deux Périmètres des Abords, tel que présenté dans le dossier d'enquête et éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique, sera soumis pour accord au conseil municipal. Les deux PDA seront ensuite créés par arrêté du préfet de Région, puis annexés au PLU en tant que servitude d'utilité publique. Le dossier du projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de BIOT comprend une évaluation environnementale. L'autorité environnementale a été saisie pour avis le 24 janvier 2025. Son avis, ainsi que ceux des collectivités territoriales et de leur groupement, seront joints au dossier d'enquête unique. L'autorité responsable du projet est la commune de BIOT, représentée par son maire, Monsieur Jean-Pierre DERMIT, et dont le siège administratif se situe à la mairie, 8-10 route de Valbonne, 06410 BIOT. Les demandes d'informations relatives à l'enquête peuvent être formulées auprès du service urbanisme de la Ville de BIOT au 04 93 65 78 89 ou à urbanisme@biot.fr.

Le maire.

215060

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

Avocats

Droit fiscal et droit des sociétés
8 avenue du 8 mai 1945
64116 BAYONNE CEDEX

« LA ROQUETTE 2 »

SCCV au capital social de 1 000 €

Siège social : Le Louvre
13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
RCS NICE 919 544 783

AVIS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/03/2025 les associés ont décidé : Le transfert de siège social / établissement principal de : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr à NICE (06000) vers Le Nizza, 400 promenade des Anglais à NICE (06200) avec effet au 17/03/2025. L'article 5 des statuts concernant le siège social est modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe de NICE. **Pour avis, SAS SAGEC MEDITERRANEE, gérante.**

215023

ADDITIF

À l'annonce n°214857 parue dans le présent journal du 01/05/2025 : Par AG du 15 mai 2025, l'associé a pris acte de l'erreur commise sur la dénomination la société. Il convient de lire la "SCI METAIRIE" et non la "SCI LA METAIRIE" Les autres éléments restent inchangés. **Pour avis.**

215059

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

Avocats

Droit fiscal et droit des sociétés
8 avenue du 8 mai 1945
64116 BAYONNE CEDEX

« MARSEILLE MALPASSE »

SNC au capital social de 1 000 €

Siège social : Le Louvre
13 rue Alphonse Karr
06000 NICE
RCS NICE 934 651 274

AVIS

Lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 17/03/2025 les associés ont décidé : Le transfert de siège social / établissement principal de : Le Louvre, 13 rue Alphonse Karr à NICE (06000) vers Le Nizza, 400 promenade des Anglais à NICE (06200) avec effet au 17/03/2025. L'article 4 des statuts concernant le siège social est modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au greffe de NICE. **Pour avis, SAS SAGEC MEDITERRANEE, gérante.**

215048

RECTIFICATIF

À l'annonce n°214714 parue dans le présent journal du 17/04/2025 il fallait lire : Le gérant empêché et non révoqué.



215064

JEAN PAT

SARL au capital de 7 623 €
27 avenue Jean Médecin, 06000 NICE
RCS NICE 334 515 327

AVIS

Par décision du gérant du 03/01/2025, prenant effet le 03/01/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 27 boulevard Victor Hugo, 06000 NICE. Mention au : RCS NICE

LES PETITES AFFICHES DES ALPES-MARITIMES

Société Nouvelle des Petites Affiches

des Alpes-Maritimes

RCS. NICE 957 808 306 B - ISSN 1268 - 4031

Siège social, administration, rédaction, publicité :

Place du Palais, 17 rue Alexandre Mari, 06300 NICE

Tél. : 04 93 80 72 72 - Fax : 04 93 80 73 00 - E-mail :

annonces@petitesaffiches.fr - Site Internet : www.petitesaffiches.fr

Reconnu IPG - Information Politique et Générale au sens de l'article 39bis A du code général des impôts.

Directeur de la publication : JM CIAIS - Commission

paritaire n° 0728 | 79757

ABONNEMENT 1 AN : 42 € T.T.C.

Prix HT du caractère Arrêté ministériel du

16/12/2024 : pour l'année 2025,

le prix du caractère est de 0,187 € HT pour les

Alpes-Maritimes.

Trulli Imprimerie, 120 chemin du Moulin de la Clue,

06140 VENCE

Tél. 04 93 58 32 42

DÉPÔT LÉGAL MAI 2025

Photo de Une : ©Chambre Notaires 06